



PREVENTION DE LA RADICALISATION

Thématique : Jeunesse & Territoires

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux et Clubs**

Nombre de pièce jointe : 1

Information

Echéance de réponse :

L'action préventive concernant le processus de radicalisation consiste à repérer le plus tôt possible, les signes annonciateurs d'une potentielle dérive.

Plus tôt le risque d'exposition à une propagande conduisant à la violence sera repéré, plus tôt l'entourage éducatif et sportif pourra donner l'alerte, et ainsi éviter la rupture radicale et l'exposition à des opérations de recrutement et/ou passage à des actes violents.

La veille commune et attentive, dans toutes formes de pratique de notre sport, est primordiale et ne peut que se renforcer en échangeant entre professionnels (professeurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants).

Face à une situation ou à des signes qui m'interpellent, je « partage le doute » autour de moi. La règle majeure est de ne pas rester seul et de partager les informations avec mes collègues, mon entourage. Si nous sommes plusieurs à avoir les mêmes doutes, je signale.

Vous trouverez en pièce jointe, la procédure permettant de signaler toute situation de radicalisation potentielle (quand, quoi, qui, comment signaler ?).

Par ailleurs, Merci de bien vouloir noter que les référents FFBB sur les problématiques de radicalisation sont :

- Sylvain SALIES (CTN)
- Gérald NIVELON (Président de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne)

Contact : Sylvain SALIES

01 53 94 25 71

E-mail : citoyenne@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Sylvain SALIES Chargé de mission	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Vivre Ensemble	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2019-04-09 4- Note prévention radicalisation - VFIN	